

Conseil communal

Décisions du conseil du 6 février 2014

- Le conseil délivre une autorisation de construire au requérant suivant :
 - M. Henri Wohlfarth et Mme Diana Perez pour la création d'aménagements extérieurs ainsi que l'assainissement de leur parcelle à Mâche.
 - M. Pierre-Henri Garboli et Mme Béatrice Dubosson pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale et l'aménagement d'un accès à La Crête (Hérémeence)
- Le conseil adjuge le mandat de suivi environnemental du parking des Masses au bureau Nivalp SA. De plus, il décide de demander à l'entreprise Moix et Zorzi d'assurer à ses frais le suivi géotechnique du parking ces deux prochaines années.
- Le conseil autorise l'organisation du 55ème Rallye International du Valais à circuler sur le parcours « Ayer – Les Masses – Rte des Collons » le vendredi 22 octobre 2014 de 9h15 à 13h00 et de 14h15 à 19h00.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.